EKIPAGES

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES D'EKIDOM • TRIMESTRIEL • **AVRIL 2019 #7**

Résidence Trois Rivières
appelée aussi le «Paquebot» ou le Pan des Sables»

éDITOS 2

actuEKIDOM

Merci ! 4

Applications pour améliorer les réponses aux locataires 5

KifaitQUOI ?

Les Chargées de précontentieux 6

bonASAVOIR

Le prélèvement automatique, c'est plus pratique ! 8

koideNEUF

Rénovation de la Résidence Trois Rivières 9

Mignaloux - Beauvoir : 1ere pierre d'un nouveau programme 10

J'ACHÈTE maMAISON monAPPART 11

VieKARTIERS

Résidence Bretagne APEE : Une association pour vous aider à développer votre entreprise 14

Le Déli'ss, une reprise réussie à Bel-Air 15

#éDITOS

Daniel Hofnung - Président d'EKIDOM

En 2017, l'enquête de satisfaction des locataires révélait que plus des trois-quarts d'entre vous étaient satisfaits des services d'EKIDOM. Ce taux est inférieur à celui de 2014, mais l'année 2017, année de la fusion effective de LOGIPARC et SIPEA Habitat, a perturbé les relations entre EKIDOM et ses locataires pour diverses raisons, notamment une téléphonie défaillante, ainsi que des problèmes techniques responsables d'un retard dans la régularisation des charges de l'année 2017, pour une partie des locataires.

En février dernier, pour couper court aux rumeurs et rappeler la réalité de l'état d'esprit de la majorité de ses locataires, EKIDOM a lancé une campagne de communication. Des locataires volontaires, satisfaits de leur logement et des services d'EKIDOM, ont accepté d'y participer. Je les en remercie.

Les équipes d'EKIDOM ont tout fait pour améliorer la situation. Depuis octobre 2018, une nouvelle installation téléphonique a été mise en place et vos interlocuteurs sont, à nouveau, les salariés d'EKIDOM eux-mêmes. Les chargé(e)s de secteur sont équipé(e)s de smartphones et de tablettes leur permettant de consulter les dossiers, sur le terrain. D'ici quelques mois, les états des lieux se feront sur tablettes, avec prises de photographies pour mieux apprécier l'évolution d'un logement.

Actuellement, de nouveaux identifiants et codes vous sont adressés, vous permettant d'accéder à votre compte client sur le site internet Isi Habitat, et ainsi de consulter vos consommations d'eau.

D'ici fin juin, le site internet d'EKIDOM va encore évoluer pour le dépôt d'une réclamation, le signalement d'un problème technique dans votre logement et le suivi de sa prise en charge, etc. Début 2020, vous disposerez d'une application EKIDOM pour smartphone.

Pour autant, cette mise en place de nombreux outils informatiques et de nouveaux moyens de communication ne signifie aucunement la disparition programmée du contact humain. En témoigne la refonte en cours de la partie accueil des trois directions territoriales, pour le confort de tous et une confidentialité réelle. Des portes ouvertes seront organisées dans ces directions, au 3ème trimestre de cette année.

Tous vos interlocuteurs de proximité (collaborateurs des directions territoriales, chargé(e)s de secteur, employé(e)s d'immeuble, agents de proximité…) restent et resteront à votre disposition, sur le terrain.

D. HOFNUNG

Stéphanie Bonnet
Directrice Générale d'EKIDOM

Tout d'abord, Je tiens à remercier les locataires qui ont témoigné publiquement de leur satisfaction. C'est un signe fort de reconnaissance et d'encouragement pour les services et les équipes d'EKIDOM.

Notre société actuelle relaie systématiquement les événements négatifs et les critiques alors que les éléments et les actions positives passent inaperçus. La bienveillance est pourtant un facteur qui adoucit les relations humaines, favorise la compréhension et la résolution des problèmes. Alors un grand merci à nos locataires pour leurs témoignages et leurs sourires.

Dans ce magazine, nous abordons la question du paiement du loyer, avec un mandat à découper pour l'option du prélèvement automatique, plus simple et moins contraignant.

Nous évoquons également la question de l'impayé qui peut survenir dans un parcours locatif. Réagir au plus tôt est important pour se donner toutes les chances de conserver son logement. Ekidom met à la disposition des familles en difficulté des équipes compétentes qui peuvent conseiller, et accompagner pour rétablir l'équilibre financier et éviter l'engrenage de l'augmentation de la dette.

Vous trouverez des informations sur les outils informatiques que nous avons mis à disposition des collaborateurs d'EKIDOM pour optimiser le traitement de vos réclamations. Nous déployons également un nouvel extranet résident qui facilitera vos démarches, et qui s'accompagnera prochainement d'une application qui nous permettra d'être connectés.

Vous trouverez également les actions de rénovation que nous menons sur le patrimoine afin de vous apportez plus de confort dans votre logement, votre immeuble. Nous intervenons actuellement à Saint-Eloi où nous lançons un grand projet pour l'amélioration de la qualité de vie et de la tranquillité. L'objectif est de sécuriser les espaces et de retrouver une vie de quartier animée, conviviale, et respectueuse des espaces partagés.

Je vous souhaite une bonne lecture

S. BONNET

Comment nous joindre ?

TROUVER VOTRE DIRECTION TERRITORIALE

DIRECTION TERRITORIALE COURONNERIES ET SAINT-ELOI
7, rue Henri Dunant -
86000 Poitiers
Accueil: 05 49 60 37 00
dtcouronneries@ekidom.fr

DIRECTION TERRITORIALE TROIS CITÉS - BEL AIR - CENTRE-VILLE
2, place de France -
86000 Poitiers
Accueil: 05 49 37 67 90
dt3cites@ekidom.fr

DIRECTION TERRITORIALE BEAULIEU ET AUTRES COMMUNES
31, place des Templiers -
86000 Poitiers
Accueil: 05 49 01 41 75
dtbeaulieu@ekidom.fr

Les coordonnées de vos interlocuteurs EKIDOM sont affichées dans le hall de votre résidence ou à votre disposition dans votre Direction Territoriale. Votre interlocuteur privilégié est le chargé de secteur.

ASSOCIATIONS DES LOCATAIRES

Les associations de locataires vous représentent et défendent vos intérêts. Pour toute information ou demande sur votre logement ou votre cadre de vie vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes :

UDCSF 86 (Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles)
Président : M. André VIGNIER
Représentant des locataires au CA d'EKIDOM : Franck LEBAULT
Local : 60 Rue de Slovénie - Couronneries - 86000 POITIERS
Tél: 05 49 41 09 75
udcsf.86@orange.fr

Permanences :
- Au local du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h - le vendredi de 10h à 12h

CNL 86 (Confédération Nationale du Logement)
Présidente: Mme Pierrette REAU
Représentante des locataires au CA d'EKIDOM
Local: 14 place de la Grand Goule, Appartement 755 - Beaulieu - 86000 - POITIERS
Tél : 05 49 01 73 29 - 06 11 46 15 18
cnlfede86@sfr.fr

Permanences:
- Au local : lundi de 14h à 18h - vendredi de 9h à 13h
- Au Clos Gaultier - Maison des Savoirs du CSC 3 Cités : les 1ers et 3èmes vendredis du mois de 17h30 à 19h.

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
Président: M. Gérard DESPLOBINS
Représentant des locataires au CA d'EKIDOM : Pascal CHEVALIER
4 place Richard Cœur de Lion,
86000 POITIERS
Tél : 05 49 61 08 06
gerardesplobins@wanadoo.fr

Les permanences de la CLCV sont le deuxième lundi du mois de 18h30 à 19 h 30 à la salle conviviale de la résidence intergénérationnelle - 11 bis Rue René Amand au clos Gaultier (salle des savoirs) : 8 avril 2019, 13 mai 2019, 8 juillet 2019.

Contacts :
Pascal Chevalier 06 81 16 15 88 / Chantal Caille 06 50 84 18 64 / Marcelle Chotard 05 49 01 07 57 / Sophie Martin 09 50 57 05 49 / Mauricette Fuseau 05 49 01 21 20 / Marie-Luce Rousselot 05 49 01 73 18 / Gérard Desplobins 05 49 61 08 06.

AFOC 86 (Association Force Ouvrière de défense des Consommateurs et des locataires de la Vienne)
Président : M. Alain BARREAU
Représentante des locataires au CA d'EKIDOM : Michèle BELLOT-FRISQUET
Local: 33 rue des Deux Communes - BP 3 - 86180 BUXEROLLES
Tél : 05 49 88 04 01
afoc86@orange.fr
Permanences:
- Au local le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

actu EKIDOM

#ACTU EKIDOM

MERCI !

Vous avez certainement remarqué sur les panneaux d'affichage de Poitiers, les visages de certains locataires d'EKIDOM qui se disent satisfaits.

Nous avons bien conscience que tout n'est pas parfait, et que nous devons sans cesse nous améliorer. Nous savons que parmi vous, il y a des locataires qui ne sont pas satisfaits et nous travaillons pour que chacun d'entre vous bénéficie de notre meilleure qualité de service, soit écouté et accompagné lorsqu'un problème survient dans votre logement.

Nous avons changé le système de réception des appels téléphoniques. Nous avons mis en œuvre des procédures pour que chaque problème soit pris en compte et réglé dans les meilleurs délais car nous savons qu'un client insatisfait pèse lourd sur notre réputation, et notre image. Le patrimoine d'EKIDOM compte plus de 12700 logements et parmi les locataires, plus de 3 sur 4 sont satisfaits. Ce chiffre doit être amélioré mais il est réel.

Notre attention au quotidien se porte sur les locataires qui rencontrent un problème ou sur les personnes qui attendent un logement, mais il est parfois utile de se rappeler que nous remplissons une mission de service public, qui devient de plus en plus compliquée car les incivilités et les dégradations sont en augmentation constante. Cette mission qui est remplie avec sérieux par les équipes d'EKIDOM donne satisfaction à plus de 76 % de nos locataires. Une majorité qui reste généralement silencieuse.

Nous avons souhaité donner la parole à ces locataires silencieux, chacun d'eux s'est porté volontaire pour le faire. Ils sont locataires, de vrais locataires depuis quelques mois ou depuis plus de 50 ans pour certains et ont accepté de témoigner de leur satisfaction et de leur expérience avec EKIDOM.

Cet engagement est pour les équipes d'EKIDOM très important, très motivant, mais pas seulement. Il est important pour l'ensemble des locataires d'habitat social et pour le monde HLM en général trop souvent stigmatisé.

Merci à Jérôme, Annie, Jacqueline, Jacky, Gilberto, Roxane, Julien, Mathilde, Elodie, Anaëlle, Dominique, Annie, Clara …

DES APPLICATIONS POUR ÊTRE PLUS EFFICACES

Deux nouvelles applications pour améliorer les réponses aux locataires

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service, EKIDOM vient de mettre en place des applications sur les téléphones professionnels des chargés de secteur des trois Directions Territoriales d'EKIDOM pour assurer un suivi plus efficace et leur permettre une meilleure connaissance du patrimoine. Explications de Caroline et Claire, chargées de secteur à Beaulieu et aux Couronneries.

Depuis janvier dernier, les chargés de secteur d'EKIDOM sont dotés de deux nouvelles applications sur leurs smartphones professionnels pour répondre en temps réel aux demandes des locataires : Synthèse Patrimoines Locataires et Gestion des Réclamations.
L'application « Synthèse Patrimoines Locataires » permet de consulter rapidement un ensemble d'informations concernant le patrimoine et les locataires comme par exemple le compte du locataire, ses coordonnées complètes, le nombre d'occupants du logement, la surface du logement, le mode de chauffage, les contrats inhérents au logement... « Cela nous permet d'être plus efficaces et plus réactifs quand nous sommes sur le terrain et face à un locataire qui nous interpelle pour un problème » affirme Caroline A., chargée de secteur à Beaulieu. « Nous avons toutes les informations nécessaires en direct pour nous permettre une meilleure gestion et en étant parfaitement autonomes » poursuit-elle.

L'autre module « Gestion des réclamations » est une application qui permet de gérer les réclamations et de suivre leur avancement, en intégrant des fonctionnalités de prises de photos (en cas de sinistre par exemple), d'envoi d'emails ou de la géo-localisation du patrinoine. Les deux applications sont interfacées, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent ensemble et sont reliées au logiciel métier d'EKIDOM. « *C'est un gain de temps considérable* », affirme Claire P., chargée de secteur aux Couronneries. « *Nous pouvons saisir une réclamation sur place avec le locataire une fois le problème analysé* ».

Chacune d'entre elles s'accorde à dire que l'utilisation intuitive et simple de ces deux applications leur permet de gagner du temps sur les tâches administratives et de gérer plus efficacement les demandes des locataires.

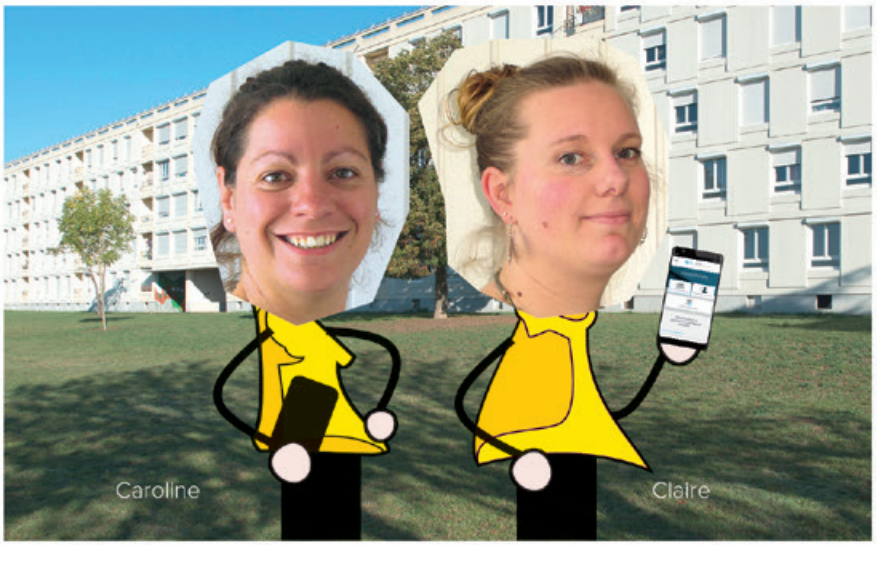

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS

EKIDOM ne fait jamais de démarchage commercial et ne donne aucune autorisation pour le faire à sa place.
La visite à votre domicile d'un commercial se présentant au nom d'EKIDOM est donc abusive et peut constituer une arnaque !
Restez vigilants !

DE NOUVEAUX ACCUEILS

De nouveaux accueils pour mieux recevoir en Directions Territoriales

Prochainement, les espaces d'accueil dans les directions territoriales vont évoluer. L'objectif est de proposer des espaces d'accueil mieux adaptés aux attentes et au flux des visiteurs. Ces espaces seront aménagés voire agrandis, afin que les clients se sentent plus à l'aise, pris en compte plus rapidement et de manière plus confidentielle.

Différentes zones seront identifiées : payer son loyer, déposer un dossier de demande de logement, obtenir un renseignement ou signaler un problème dans un logement. Certains de ces aménagements sont en cours. Les travaux ont démarré à la direction territoriale des Trois Cités, pour les deux autres directions territoriales, les travaux vont être engagés très prochainement.

Kifaitquoi?
#QUI FAIT QUOI ?

LE SUIVI DES LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ

LES CHARGÉES DE PRÉCONTENTIEUX

Tout au long du parcours résidentiel, EKIDOM met tout en œuvre pour que les familles en difficulté ne perdent pas leur logement. En cas d'impayé, les services de proximité réagissent très vite pour alerter et accompagner les locataires.

Difficultés passagères, accidents de parcours, problèmes de gestion de budget, certains locataires ont parfois des difficultés à payer leur loyer. Les chargés précontentieux d'EKIDOM interviennent pour trouver avec eux des solutions adaptées afin d'éviter la procédure contentieuse.

L'accompagnement proposé par EKIDOM permet de trouver une solution amiable pour résorber les dettes de loyers et permettre aux familles en difficulté de rester dans leur logement. Pour cela les services de proximité réagissent très vite pour alerter les locataires en retard de paiement et anticiper les difficultés.

Le plan d'apurement, le premier pas pour solder la dette

Le plan d'apurement est le premier pas que le locataire débiteur et EKIDOM doivent faire ensemble pour éviter que la dette ne devienne trop lourde pour le locataire. La proposition d'un plan d'apurement et d'un échéancier de paiement permet au locataire de réguler sa dette et de retrouver rapidement un équilibre financier pour conserver son logement ainsi que ses APL. Pour EKIDOM il s'agit de déterminer un échéancier réaliste calculé mensuellement.

Cet accompagnement est assuré par les chargées de précontentieux chez EKIDOM : deux collaboratrices par Direction Territoriale sont à la disposition des locataires en difficulté de paiement afin de leur proposer une solution adaptée à leur situation.

Lorsqu'un plan d'apurement n'est pas suffisant pour retrouver un équilibre financier, Il peut également être envisagé une mutation de logement dans le parc social d'EKIDOM qui soit mieux adapté aux revenus du locataire, et tout particulièrement dans les cas de sous-occupation du logement initial (logement trop grand et pas adapté à la nouvelle structure familiale).

Pour joindre une chargée de précontencieux EKIDOM, contactez votre Direction Territoriale.

TÉMOIGNAGE DE JESSICA D. CHARGÉE DE PRÉCONTENTIEUX À LA DIRECTION TERRITORIALE DES TROIS CITÉS

« Notre rôle est d'accompagner les locataires en difficulté de paiement afin qu'ils évitent la procédure contentieuse et conservent leur logement. Bien souvent les locataires en difficulté de paiement sont détectés au bout de 2 mois de dysfonctionnement dans le paiement de leur loyer.

EKIDOM demande le recouvrement de la dette par courrier simple puis en recommandé. Suite à ces courriers, lorsque le locataire ne réagit pas et ne solde pas sa dette, nous intervenons. Notre rôle est d'accompagner les locataires afin qu'ils retrouvent un équilibre financier pour reprendre le paiement du loyer, et soldent leur dette. La bonne foi du locataire débiteur est importante dans la phase amiable. Dès les premières difficultés, un plan d'apurement va être mis en place, le locataire doit alors reprendre obligatoirement les paiements, et respecter ce protocole d'accord pour bénéficier de l'étalement de la dette.

Pour établir un plan d'apurement d'une dette de loyer, nous analysons la situation du locataire en difficulté. Les raisons des difficultés peuvent être diverses :
accident de la vie (maladie, divorce, changement de situation professionnelle perte d'emploi) , ou tout simplement problème de gestion de budget, et c'est le cas le plus fréquent. Nous apportons alors des conseils pour prioriser les dépenses et proposer un étalement en fonction de sa situation.

Le loyer est une dépense prioritaire, si le locataire débiteur ne reprend pas les paiements, EKIDOM se retrouve dans l'obligation de se tourner vers les personnes ou les organismes qui se sont portés garants. EKIDOM doit également avertir la CAF en cas d'impayés correspondant à 2 mois de loyers pleins ou 3 mois consécutifs.
Cela n'est pas sans conséquence puisque les APL sont alors suspendues et le montant de la dette s'aggrave puisqu'elle correspond chaque mois à l'intégralité du loyer. Afin d'éviter ces situations qui mènent généralement à une procédure contentieuse, dont les frais sont également à la charge du locataire, nous essayons d'intervenir au plus tôt.

Le locataire peut aussi nous contacter directement pour nous faire part de ses difficultés. Bien souvent lorsque les difficultés de paiement sont prises en compte dès le début, et le plan d'apurement respecté, la situation rentre dans l'ordre. Nous sommes là pour trouver des solutions avec le locataire.

Nous travaillons également avec les conseillères sociales d'EKIDOM, les assistantes sociales de quartier, de la CAF ou de l'employeur. Nous essayons de mettre en place des relais et d'orienter le locataire lorsqu'il a besoin d'une assistance ou d'une mesure d'accompagnement particulière. »

EKIDOM MET À VOTRE DISPOSITION PLUSIEURS MOYENS DE RÈGLEMENT POUR PAYER VOTRE LOYER.

Vous pouvez ainsi vous en acquitter :

- **Par prélèvement automatique**

Le moyen le plus sûr sans risque d'oubli ou d'erreur et sans vous déplacer. Quatre dates possibles de prélèvement : 3, 7, 12 et 17 du mois. N'hésitez plus, contactez votre Direction Territoriale pour établir les documents nécessaires, ou renvoyez le mandat de prélèvement rempli en page 8.

- **Par TIP SEPA**

Pour un premier paiement par TIP SEPA ou si vos coordonnées bancaires ou postales ont changé, joignez un RIB. Affranchissez suffisamment et postez.

- **Par carte bancaire**

Sur le site EKIDOM.fr, rubrique « Vous êtes locataire».

- **Par Eficash à la Poste**

En espèces, rendez-vous dans tous les bureaux de poste, par Eficash, en vous munissant de votre avis d'échéance.

- **Par chèque**

Établissez votre chèque à l'ordre d'EKIDOM. Détachez suivant les pointillés votre volet TIP SEPA non signé. Insérez-le avec le chèque dans l'enveloppe à fenêtre jointe. Affranchissez suffisamment et postez.

Établissez un chèque distinct pour l'échéance courante et un chèque pour l'arriéré éventuel.

En cas de difficultés de paiement, nous vous invitons à prendre immédiatement contact avec les chargées de précontentieux de votre Direction Territoriale. N'attendez pas qu'il soit trop tard.

bonASAVOIR
#BON A SAVOIR

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, C'EST PLUS PRATIQUE !

Optez pour le prélèvement automatique afin de régler votre loyer. Il permet, avec votre autorisation écrite, de prélever sur votre compte la somme correspondant au montant noté sur votre avis d'échéance.

Les avantages du prélèvement automatique :

- Plus pratique : plus de déplacement, plus de courrier à envoyer.
- Plus sûr : plus de désagrément en cas d'oubli ou d'absence prolongée.
- Plus souple : vous pouvez adapter la date de votre paiement de loyer à la perception de vos ressources sur votre compte bancaire : 3, 7, 12 ou 17 de chaque mois.
- Plus simple : les avis d'échéance vous sont envoyés, comme d'habitude. En cas de désaccord, vous pouvez toujours suspendre le prélèvement. Vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale ? Il vous suffit d'envoyer votre nouveau RIB par courrier à votre Direction Territoriale.
- Gratuit : pas de frais supplémentaires.

Comment souscrire au prélèvement automatique ?

Pour mettre en place un prélèvement automatique, il vous suffit de signer un contrat de prélèvement ainsi qu'une autorisation de prélèvement que vous trouverez ci-dessous ou à l'accueil de votre Direction Territoriale. Déposez ou renvoyez ces documents, complétés et signés, accompagnés d'un relevé d'identité bancaire ou postal à votre Direction Territoriale. Ces formulaires autorisent EKIDOM à prélever sur votre compte bancaire à échéance régulière (3, 7, 12 ou 17 du mois) le montant de votre loyer et de vos charges.

Vous recevrez votre avis d'échéance avec votre avis de prélèvement normalement en fin de mois. Selon votre demande, EKIDOM pourra exécuter toute modification, suspension ou annulation de votre prélèvement sans passer par votre banque.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

EKIDOM
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE GRAND POITIERS

1 **N° CA** – **UG**

En signant ce formulaire de mandat :

Vous autorisez EKIDOM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EKIDOM.

Vous acceptez d'être notifié du prélèvement 7 jours calendaires au minimum avant la date d'échéance.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR20086126551

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER : EKIDOM
2 Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Adresse : 65 avenue John Kennedy CS 20049 Code postal : 86002 Ville : POITIERS CEDEX Pays: FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

3 IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) | IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

4 **Type de paiement** : Paiement récurrent/répétitif

5 **Cochez la date de prélèvement**
☐ 3 du mois ☐ 7 du mois
☐ 12 du mois ☐ 17 du mois

6 Signé à :
Le :
Signature :

7 NOM DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

8 ADRESSE DU LOGEMENT :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

1 CA : vous trouverez ce numéro sur votre avis d'échéance en haut à gauche dans la rubrique « Vos références ».

2 Remplissez cette case pour vous identifier (titulaire du compte à débiter).

3 Vous trouverez ces chiffres sur votre relevé d'identité bancaire (chéquier) (IBAN et BIC).

4 Rayez la mention inutile.

5 Cochez la date de prélèvement de votre choix.

6 Lieu, date et signature obligatoires.

7 Remplissez cette case si le titulaire du logement est différent du titulaire du compte à débiter.

8 Remplissez l'adresse du logement concerné.

9 Envoyez cet imprimé à votre Direction Territoriale de rattachement accompagné obligatoirement d'un relevé d'identité bancaire.

Vous pouvez découper ce mandat en suivant les pointillés ou télécharger ce mandat de prélèvement sur notre site internet www.ekidom.fr à la rubrique « Services / Payer son loyer » ou venir le retirer dans votre Direction Territoriale de rattachement.

LES TROIS CITÉS

Rénovation de la Résidence Trois Rivières

Les travaux engagés en 2016 sont quasiment terminés. Il aura fallu du temps pour faire face aux nombreuses problématiques rencontrées tout au long de ce chantier ambitieux, mais la transfiguration de ce bâtiment insolite est pratiquement aboutie.

Certains l'appellent le Paquebot, d'autres le Pan des Sables mais les puristes l'appellent la Résidence les Trois Rivières en référence aux allées qui la bordent : la Dive, l'Envigne et la Vonne. Cette résidence de 100 logements a été construite à la fin des années 70.

Elle se déploie sur plusieurs ailes et son originalité réside dans des appentis avec des petits toits prochainement de couleur grise qui s'étendent sur les deux premiers niveaux. Les travaux ont consisté en la rénovation des façades, l'optimisation de la gestion des eaux pluviales, la modernisation du système de chauffage avec le raccordement de la résidence à la chaufferie de la rue Normandie Niemen, l'installation d'une production d'eau chaude sanitaire solaire, le remplacement des menuiseries, la rénovation des cuisines, salles de bains et wc ainsi que la réhabilitation des appentis existants (dont les toitures, qui sont les dernières actions à prévoir).

La création de la passerelle en début de chantier, permet désormais d'assurer la liaison entre l'avenue Rhin et Danube et le 1er étage de la résidence et contribue à améliorer l'accessibilité du lieu et les échanges. La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'entreprise Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest, qui a détaché une équipe dédiée et disponible pour répondre aux questions des habitants et les accompagner durant la période des travaux.

Au total c'est une enveloppe de 5,6 Millions d'euros qui a été consacrée à la rénovation de la résidence.

Pour ces travaux en site occupé, EKIDOM met à disposition, à titre gratuit, un appartement meublé. L'opération de réhabilitation a été étalée sur une période d'environ 14 mois. La durée d'intervention par logement (hors garages et caves) était d'environ 4 semaines.

MIGNALOUX-BEAUVOIR

1 ere pierre d'un nouveau programme le 12 mars dernier

Rue Pablo Picasso à Mignaloux-Beauvoir, la résidence Aquarelle sort de terre. C'est le promoteur Nexity qui construit cette résidence composée de 2 bâtiments. Le premier bâtiment compte 19 logements locatifs réalisés pour le compte d'EKIDOM, le second compte 25 logements qui seront vendus en accession à la propriété.

L'offre diversifiée du T2 au T5, sa situation aux portes de Poitiers, à proximité des commerces et du CHU, ses performances thermiques et acoustiques renforcées font de la résidence Aquarelle un programme très attractif.
Ces 19 logements viendront s'ajouter aux 121 logements locatifs sociaux implantés sur la commune de Mignaloux-Beauvoir. La livraison est prévue au cours du premier semestre 2020.

SAINT-ELOI

La résidentialisation de la résidence de l'Horloge : première action d'un projet pour Saint-Eloi.

Les travaux de sécurisation et de résidentialisation de la résidence de l'Horloge sont terminés. Les passages traversants ont été fermés par des grilles et les portillons ont été équipés de contrôle d'accès. Ces travaux ont été réalisés pour permettre aux résidents de vivre sereinement dans leur logement et aux abords de leur résidence.

L'occupation et la dégradation des halls, l'organisation de commerce illicite au sein de la résidence créaient un climat d'insécurité permanent. À la demande d'EKIDOM, les acteurs du quartier se sont mobilisés. Le quartier de Saint-Eloi va faire l'objet d'un projet global piloté par EKIDOM auquel vont être associés de nombreux partenaires (Ville, Police, CSLPD, Centre socioculturel SEVE, ADSEA, Vitalis, association d'insertion, Education Nationale, Préfecture, Conseil citoyen). L'objectif de ce projet est de ne pas laisser le quartier s'enliser dans ses problématiques diverses. Un certain nombre de leviers seront actionnés pour enrayer cette situation. L'installation de grilles sur la résidence de l'Horloge est une première action d'EKIDOM, d'autres suivront. Le hall qui a été totalement dégradé sera rénové pour que les habitants se réapproprient cet espace. Une surveillance de nuit a été mise en place suite aux travaux pour assurer la reprise en main de cette résidence, y compris la nuit. Chacun des acteurs, dans son domaine d'intervention, agira pour que la qualité de vie des habitants de Saint-Eloi s'améliore (surveillance, sécurisation...). L'animation et la vie de quartier seront aussi au cœur du projet avec l'installation de services (ex : maison de santé), ou l'investissement par SEVE de locaux sur la place de l'Horloge.

La collectivité a investi le terrain de la lutte contre les incivilités, fléau qui se généralise. Le projet pour Saint-Eloi sera prochainement inscrit dans le contrat de ville. Suite à notre demande, le prochain « Diagnostic en marchant » est prévu le 4 avril prochain dans le quartier de Saint-Eloi.

La police a déjà renforcé ses actions contre les trafics avec plusieurs arrestations récentes. La baisse des incivilités est un passage obligé pour la réappropriation du quartier par les habitants, des expulsions seront également envisagées si la tranquillité et la sécurité des locataires sont menacées.

EKIDOM tient à remercier les entreprises qui ont réalisé la résidentialisation de la Résidence de l'Horloge et particulièrement les ouvriers qui ont travaillé sous le regard et la pression de personnes irrespectueuses de leur travail. Merci.

J'ACHÈTE ma MAISON mon APPART

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Rachel LE BERRIGAUD
acheter@ekidom.fr
TÉL. : 05 49 509 510

TOUTES NOS OFFRES SUR :
www.ekidom.fr
rubrique « trouver un bien à acheter »

POITIERS-OUEST
Quartier du Porteau

3 MAISONS DE VILLE - TYPE 4 DE 78 M²

Rdc avec placard dans l'entrée, WC, cellier, séjour et cuisine - étage avec 3 chambres, SDB et WC - jardin devant et derrière entièrement clôturé avec abri
Chauffage gaz, DPE : B / GES : D
PRIX DE VENTE : 164 000 €
Programme ouvert à l'investissement

BONNES - Vallée Beaujean

Centre Bourg de Bonnes - **A vendre pavillon T4** de 89 m² avec jardin et garage attenant dans lotissement calme, avec un terrain clos de 213 m². Cette maison offre de beaux espaces à vivre : entrée, cuisine indépendante, séjour donnant sur terrasse et jardin clos, 3 chambres, SDB, WC séparé. Ce bien se situe à proximité de toutes commodités et d'un accès rapide à Poitiers, 25 km de Poitiers / 7 km de Chauvigny.
Chauffage : Individuel Électrique - DPE: E GES: C
PRIX DE VENTE: 100 000 €

VENTE PATRIMOINE

VERNON T4 - 6 Allée Léo Ferré

À vendre pavillon T4 de 74 M² avec jardin et garage attenant dans un lotissement calme. Cette maison comprend un séjour lumineux ouvert sur le jardin, une cuisine séparée, un WC et un accès au garage.
À l'étage, se trouvent 3 chambres et une SDB, jardin à l'avant et à l'arrière du bien.
Ce bien se situe à Vernon, petite commune du Sud Est de la Vienne proche de Vivonne et à 19 km de Poitiers. Elle offre un patrimoine historique et naturel remarquable.
Pavillon T4 au prix de **98 000 €**

VERNON T3 - 3 Allée Léo Ferré

À vendre pavillon T3 de 69 M² avec jardin et garage attenant dans un lotissement calme. Cette maison comprend une grande entrée avec WC, un séjour lumineux ouvert sur le jardin et une cuisine séparée. À l'étage, se trouvent 2 chambres et une SDB.
Ce bien se situe à Vernon, petite commune du Sud Est de la Vienne proche de Vivonne et à 19 km de Poitiers.
Pavillon T3 au prix de **91 770 €**

TERRAINS A BÂTIR

MONTAMISÉ (QUARTIER DU JEU)
28 parcelles de 315 m² à 815 m² - 1ere tranche.
PRIX À PARTIR DE **36 441€**

COUHÉ - LOTISSEMENT DE LA MORLIANE
PRIX A PARTIR DE **32 110 €** pour 742 m²

BIARD LE LOTISSEMENT DU PARC DES CÈDRES
Prix à partir de **43 340 €**

Daniel Hofnung a remis aux U17 leurs nouveaux maillots floqués aux couleurs d'EKIDOM

ENTENTE SPORTIVE DES TROIS CITÉS REMISE DE MAILLOTS AUX U17

C'est en février dernier que Daniel Hofnung, président d'EKIDOM a remis à l'équipe des U17 Garçons de l'Entente Sportive des Trois Cités un nouveau jeu de maillots aux couleurs d'EKIDOM.

Cette équipe entraînée par Kivin Al zihairi, Kaissane et Jean-François (dirigeants), évoluait en début de saison en départementale 2. Tout au long de cette première phase, les joueurs de Kivin ont haussé leur niveau de jeu pour terminer premiers de leur poule en n'affichant que des victoires. C'est en deuxième partie de saison que l'équipe est montée en première division, et où, sur 3 matchs, ils ont affiché 2 victoires et 1 défaite avec 14 buts marqués et 6 encaissés. À noter qu'ils sont aussi qualifiés pour les demi-finales du challenge U17 qui aura lieu le 12 avril contre Montamisé.

Adhérents au club depuis plusieurs années, les joueurs de l'équipe U17 montrent une assiduité et une grande motivation aux entraînements pour défendre les couleurs du club. Éducateurs et entraîneurs ont su les encadrer pour les mener à ce niveau. EKIDOM leur souhaite bonne chance pour la fin de saison.

CHANTIERS JEUNES À LA BLAISIERIE

Le secteur jeunes 11-14 ans du Centre Socioculturel de la Blaiserie poursuit le partenariat engagé avec EKIDOM et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) depuis le mois de septembre autour de la sensibilisation à l'environnement (ramassage et tri des déchets) dans le quartier de Bel-Air.

En janvier et février, le ramassage, le tri des déchets et la diffusion de tracts et l'affichage dans les halls d'immeubles ont permis aux jeunes d'aller à la rencontre des habitants pour les sensibiliser au respect de l'environnement.

Un chantier loisirs a aussi été organisé durant les vacances de février. Les jeunes ont poursuivi la démarche citoyenne et ont aussi choisi de travailler sur la création de structures géantes en objets recyclés traduisant des émotions différentes (joie, surprise et peur).

Les jeunes ont réalisé une robe de mariée en carton recyclé, un Emoji géant en canettes et capsules d'environ 2m^2 de superficie et ont réalisé une « structure choc ».

Ces différentes structures seront valorisées durant le festival « A l'Ouest »qui se déroulera à la Blaiserie du 14 au 16 juin 2019 et éventuellement dans différents espaces au sein du quartier.

«ICI», POUR UN AUTRE REGARD SUR RIVAUD

Dans un souci de revaloriser et redynamiser la Résidence Rivaud, la Ville de Poitiers a mandaté l'Association Chantier Public pour conduire un projet artistique collaboratif, « Ici », avec les habitants et les usagers des lieux. Pour l'occasion, l'association a investi un local d'EKIDOM où sont proposés jusqu'en mars des ateliers, des rencontres, des projections de films.

Comment faire pour que les habitants agissent ensemble afin d'améliorer la qualité de vie de leur résidence ? C'est tout l'enjeu du projet artistique, baptisé « Ici », mené sur le quartier Rivaud par la structure culturelle Chantier Public, à l'initiative de la Ville.

Car, outre le fait de réaménagement des espaces, une meilleure qualité de vie passe aussi par un sentiment d'appartenance à un quartier, d'où la naissance de cette initiative conduite par l'association Chantier Public à la rencontre des habitants, de ceux qui y travaillent où qui y circulent. Ce projet se déroule en trois grandes phases.

La première a eu lieu cet automne sur le forum de la résidence Rivaud dans le cadre d'ateliers graphiques où les personnes étaient invitées à partager leurs chemins secrets ou encore leurs lieux favoris. « L'objectif de cet atelier a été de construire une « carte sensible » du quartier diffusée en janvier dans divers lieux publics. Cette cartographie artistique et humaine de Rivaud est un outil pour mettre en valeur l'endroit et inviter à venir le découvrir. L'artiste Flore Marquis a été associée à cette 1ere étape. Les participants ont été conviés à partager des histoires, personnelles ou communes, en s'appuyant sur ce qu'est pour eux Rivaud. Près de 300 personnes ont apporté leurs témoignages. Les habitants se sont retrouvés au 31 place Henri Barbusse (à côté de l'Atelier du Petit Plateau), local appartenant à EKIDOM mis à disposition de l'association, pour partager des moments conviviaux à travers des ateliers, des projections de films ou encore des rencontres », souligne Louisa Degommier, coordinatrice du projet au sein de Chantier Public.

Dans la seconde phase du projet, l'espace public va concrètement être investi, et le point culminant sera la réalisation d'une grande fresque sur le gymnase de Rivaud par l'artiste Nelio à la rentrée de septembre. Cette fresque sera préparée en amont par des ateliers et des rencontres avec les enfants de la résidence et du centre de loisirs La Rivauline. D'autres rencontres avec les usagers du gymnase se dérouleront à partir du mois d'avril afin de recueillir des paroles et des témoignages qui seront à l'origine de créations artistiques réalisées par l'artiste Gaëlle Loth, et exposées sur les vitrines du Forum.

Une troisième étape viendra compléter ce projet pour Rivaud. Elle sera consacré à l'aménagement du Forum selon les attentes des habitants qui ont déjà fait part de leur envie de végétal et de mobilier urbain qui favorisent la détente et les rencontres.

Pour joindre l'association :
icirivaud@gmail.com
https://ici-rivaud.tumblr.com

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Résidence Bretagne APEE : une association pour vous aider à développer votre entreprise

Au 8 place de Bretagne une nouvelle association, l'Agence pour L'Egalité Entrepreneuriale (APEE), a investi une des cellules commerciales d'EKIDOM totalement réhabilitées au rez-de-chaussée de la résidence de Bretagne. Sa mission : conforter le développement des entreprises basées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La création de l'association Agence pour L'Egalité Entrepreneurials (APEE) est née d'un double constat de la part de Sourabad Saïd Mohamed aujourd'hui aux manettes de la structure : « Premièrement, la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la ville est très dynamique mais de nombreuses entreprises ont une durée de vie qui ne dépasse pas les deux ans. Les études ont montré que le taux d'échec est beaucoup plus important au niveau national dans ces quartiers. Deuxièmement, si pour la création d'entreprise il existe de nombreuses structures d'accompagnement, il n'y en a aucune pour l'aide au développement. » Consultant en lutte contre les discriminations et formateur en ressources humaines, Sourad Saïd Mohamed s'est dit que cette situation ne devait pas rester une fatalité : « *Les créateurs d'entreprise, dans les quartiers, ne sont pas moins intelligents ou n'ont pas moins de talents que les autres, mais une chose leur fait défaut, c'est la visibilité. Ce qui se traduit par une absence de réseaux ne leur permettant pas d'être en capacité de mobiliser des partenaires potentiels, par des difficultés à avoir accès aux crédits mais aussi par un sentiment d'illégitimité qui fait qu'ils n'investissent pas les organismes patronaux.* »

Soutenu par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il a donc constitué cette association pour mettre en relation ces entreprises avec les grandes entreprises et le tissu économique local dans le but qu'ils développent des marchés. Ce qui passera par exemple par l'accès aux différents appels d'offres privés et publics ou encore aux centrales d'achat. « *Nous sommes dans une logique de développement économique, l'association s'adresse donc aux entreprises, quel que soit le secteur, ayant déjà au moins 6 à 7 mois d'existence. L'association sera présente sur les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes.* »

L'accompagnement par APEE, gratuit, prendra la forme de modules de formations sur plusieurs mois qui aboutiront à une certification. « *Nous nous appuyons pour cela sur les outils de certification de l'ADIV (Agence pour la Diversité Entrepreneuriale) qui ont fait leur preuve* ». Les formations, assurées entre autres par des experts bénévoles, porteront sur les ressources humaines, le droit fiscal, le droit des entreprises, les marchés publics et privés ou encore sur le coaching en développement.

Pour le moment, dans ses locaux de 40 m^2 qui comptent un grand bureau et une salle de réunion « *parfaitement adaptés à notre activité* », Sourad Saïd Mohamed met en place tous les outils nécessaires à la bonne marche de l'accompagnement et prend les contacts avec les entreprises et les futurs experts bénévoles pour un début d'activité prévu en juin.

D'ores et déjà les entrepreneurs qui souhaitent être accompagnés peuvent pousser la porte du 8 place de Bretagne.

CONTACT
APEE, tél. : 09 81 37 46 46
mail : contact@apee-na.org

LE DÉLI'SS, UNE REPRISE RÉUSSIE À BEL AIR

Depuis janvier 2019, Nassima Mohammedi a repris l'enseigne de restauration rapide, le Déli'ss située dans le quartier de Bel Air. Si elle n'a pas changé la carte, elle a plusieurs projets de développement.

Pour les accoutumés du Déli'ss, rue de Quinçay, la reprise de cette enseigne de restauration rapide par Nassima Mohammedi en janvier dernier n'a pas perturbé leurs habitudes de restauration. « En effet les plats servis depuis plusieurs années, qui vont du sandwich kebab au couscous en passant par les tagines sur commande, rencontrent un franc succès, j'ai donc souhaité rester fidèle à ce que les anciens propriétaires proposaient », précise celle-ci. Les prix n'ont pas non plus évolué : ils vont de 5€ pour un sandwich à 15€ pour un couscous royal et 7€ en moyenne pour les formules avec un sandwich, des frites et une boisson.

Pour la jeune cheffe d'entreprise, ce projet a été, par contre, un changement total de vie car elle n'évoluait pas du tout dans le milieu de la restauration. Diplômée en 2006 d'une licence en comptabilité, elle a travaillé pendant quatre ans comme cadre financier en Algérie. De retour en France, elle a obtenu un master 1 Administration et gestion des entreprises puis a multiplié les expériences dans divers postes.

Le souhait d'être sa propre patronne l'a poussé à reprendre cette affaire. « La cuisine est un milieu que j'aime, j'ai toujours fait de la cuisine orientale. » Elle ne s'est pas lancée dans l'aventure les yeux fermés, elle connaissait l'endroit, dont les locaux sont la propriété d'EKIDOM, et elle savait que l'affaire marchait bien. Pour le moment, elle est épaulée par deux salariés recrutés sur quelques heures, mais à terme, elle aimerait travailler dans cette affaire avec son mari. « C'est un projet de couple, l'idée serait de développer une partie traiteur. »

En attendant, elle va apporter plusieurs améliorations comme agrandir la terrasse et faire évoluer un peu sa gamme de plats.

CONTACT

Déli'ss, 31 rue de Quinçay. Tél. : 09 50 63 04 74. Ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 14h et tous les soirs de la semaine de 18h à 22h.

Programmation de "L'atelier du 19"

Logement pédagogique Santé/Environnement ouvert à tous sur inscription, situé au 19 rue Alphonse Daudet dans le quartier des Couronneries, à Poitiers.

Venez apprendre à vivre sainement et à moindre coût dans votre habitat !

Mardi 2 avril : de 13h30 à 15h30
« Ma Maison Mon Environnement Santé - La qualité de l'air intérieur »
À destination des futurs ou jeunes parents. Les matériaux de bricolage et de décoration, le mobilier et les produits ménagers peuvent polluer notre air intérieur. Découvrez comment les repérer.

Jeudi 4 avril : de 13h30 à 15h30
« Ma Maison Mon Environnement Santé - L'alimentation »
À destination des futurs ou jeunes parents.
L'équilibre alimentaire, les modes de préparation, de cuisson et de conservation favorables à la santé de toute la famille !

Mardi 9 avril : 13h30 à 15h30
« Ma Maison Mon Environnement Santé - Les produits d'hygiène et cosmétiques »
Échanges sur le choix des produits d'hygiène et cosmétiques, fabrication de produits cosmétiques. À destination des futurs ou jeunes parents.

Mardi 16 avril : 14h à 16h
« Les petites bêtes, ces colocataires gênants »
Mouches, araignées et autres petites bêtes cohabitent avec nous dans la maison...
Faut-il les tuer ? Les laisser ?
Sont-elles dangereuses ?
Une animation pour répondre à vos questions et apprendre à mieux connaître ces colocataires de façon ludique !

Mardi 30 avril, de 17h à 19h « Fabrication de gel douche »
Venez fabriquer votre propre gel douche avec des produits naturels et repartez avec votre produit !

Quelques dates pour le mois de Mai...

Jeudi 16 mai, de 17h à 20h « Jardiner chez soi »

Inscription :
Tom Mothet au 05 49 41 37 49
Contact
« Ma Maison Mon Environnement Santé » - Julie Belliard au 05 49 50 02 79
Infos :
www.aquitaine-santeenvironnement.org
Adresse : 19 rue Alphonse Daudet 86000 Poitiers

RadioKARTIERS
#RADIO QUARTIERS

Recette de locataire

Facile et économique

TAJINE TRADITIONNEL

Pour 3 personnes - Préparation : 15 min - Cuisson : 1 h

Ingrédients

- 100g de miel liquide doux
- 2 morceaux de selle d'agneau ou morceaux tendres désossés
- 4 pommes de terre
- 1/2 courgette
- 1 tomate
- 1 carotte
- 1 oignon
- Olives vertes
- 1/2 verre d'huile d'olive vierge
- Cumin
- 4 épices (dont muscade, gingembre, coriandre, cannelle...)
- Safran jaune (pour la coloration)
- Poivre
- Sel
- 1/2 verre d'eau

Préparation

1. Verser 3/4 de cuillère à soupe d'huile dans le plat à tajine directement posé sur le feu ou la plaque.
2. Lorsque l'huile est bien chaude, faire revenir la viande de chaque côté (environ 10 min).
3. Baisser un peu le feu et placer les légumes, lavés et découpés grossièrement, en pyramide sur la viande, des plus fermes aux plus tendres (pommes de terre, puis carottes, puis courgettes, puis oignons), en les intercalant de cumin, 4 épices, sel et poivre.
4. Arroser d'un peu d'eau, saupoudrer de safran jaune, pour donner de la couleur et déposer les olives vertes.
5. Couvrir et laisser cuire à feu doux, pendant 30 min.
6. Au bout de ce temps, placer sur les légumes cuits, les tomates coupées en morceaux, couvrir et laisser cuire encore 15 min.
7. Servir chaud, directement sur la table, accompagné de thé et de pain sans levain.

Partagez vos meilleures recettes !

Écrivez-nous à Ekipages: 65 Avenue John Kennedy, CS 20049, 86002 POITIERS CEDEX ou par mail ekipages@ekidom.fr ou déposez votre recette dans votre DT. N'oubliez pas de joindre une petite photo, c'est plus appétissant!

sudoKU

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

KoloriAGE

#COLORIAGE

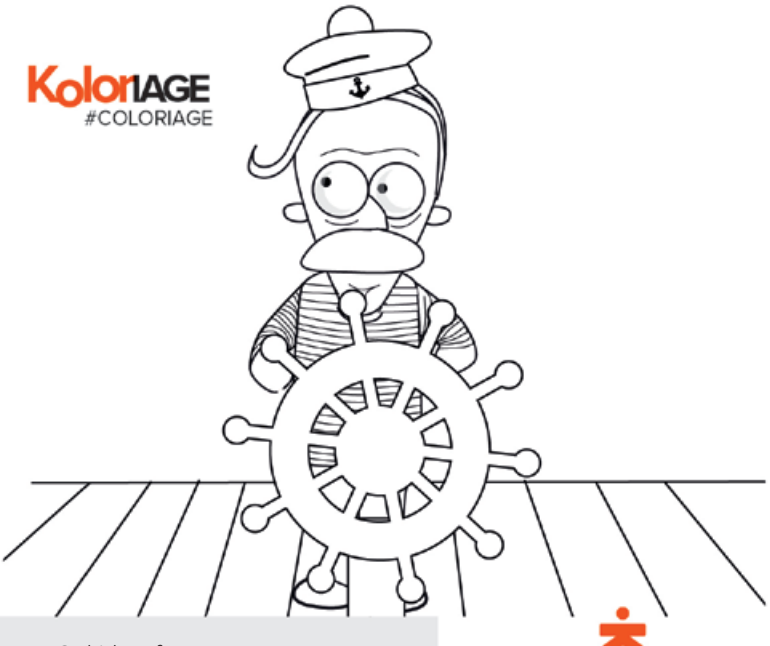

EKIPAGES

Pour nous écrire: ekipages@ekidom.fr
EKIDOM > Service communication

EKIPAGES, le magazine des locataires d'EKIDOM, 65 Avenue John Kennedy CS 2049, 86002 POITIERS Cedex. Directeur de la publication: Daniel Hofnung I Service communication: Christine Laborie - Véronique Roubinet I Photos: EKIDOM, Agence FAUVE I Conception: AGENCE FAUVE

EKIDOM.fr
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE GRAND POITIERS